

Qu'est-ce qu'un projet Monumérique-Archimérique ?

Le programme allie étude du patrimoine et création numérique contemporaine :

- Un corpus de documents numérisés est remis à l'équipe enseignante et à sa classe,
- Les élèves s'approprient ces documents anciens dans leur version virtuelle,
- Ils rencontrent des professionnels en charge de la conservation et/ou de la valorisation des documents patrimoniaux,
- Le thème du corpus documentaire est exploré à travers une médiation (exposition, déambulation accompagnée, présentation des documents...),
- Guidés par un professionnel du numérique, les jeunes réalisent une production multimédia (12h d'ateliers),
- Au terme du projet, la production numérique est mise en ligne sur Internet.

Pour consulter les productions déjà réalisées : monumerique.aquitaine.fr

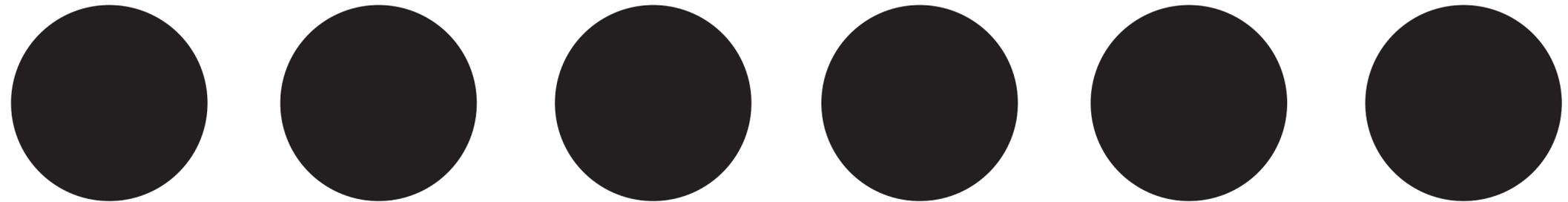
Choisissez un parcours à partir duquel construire votre projet

Le programme Monumérique-Archimérique se décline en parcours thématiques proposés par les partenaires patrimoniaux (vous trouverez les présentations détaillées de chacun de ces parcours dans les fiches ci-jointes) :

- « **Mémoires de guerres (1936-1939-1945) : le camp de gurs** »
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- « **Traite, esclavage et abolitions** »
Archives municipales de Bordeaux
- « **Bayonne, port de l'adour** »
Médiathèque municipale de Bayonne
- « **Images stéréoscopiques : voir le monde en trois dimensions** »
Comité de liaison de l'Entre-deux-mers
- « **Le fonds graphique Léo Drouyn : le patrimoine de proximité comme espace d'appropriation collective** »
Comité de liaison de l'Entre-deux-mers
- « **Les représentations de l'homme préhistorique** »
Pôle international de la Préhistoire
- « **La Grande Guerre** »
Archives départementales des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques, Comité de liaison de l'Entre-deux-Mers, Archéovision, Médiathèque de Bayonne

MONUMÉRIQUE ARCHIMÉRIQUE

UN PROGRAMME D'ÉDUCATION AU PATRIMOINE PAR LE NUMÉRIQUE PROPOSÉ AUX COLLÈGES, LYCÉES ET CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS D'AQUITAINE



2014
2015
● ● ●



La numérisation des fonds des archives et des bibliothèques, puis leur mise en ligne sur Internet, démultiplient les possibilités d'accès aux collections patrimoniales. En Aquitaine, cette accessibilité s'est accompagnée de la mise en place par l'État et la Région d'un portail numérique : la Banque numérique du savoir d'Aquitaine (BnsA). C'est dans ce cadre qu'Écla Aquitaine, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Bordeaux a développé Monumérique-Archimérique. Ce programme propose un accès au patrimoine écrit et graphique à travers des outils numériques et permet à l'élève de devenir lui-même un médiateur de ce patrimoine.



Montez votre projet

Mobilisez une équipe pluridisciplinaire

Compte-tenu de l'investissement qu'il nécessite, un projet Monumérique-Archimérique doit être porté par une équipe pluridisciplinaire comprenant des enseignants de documentation, de lettres, d'histoire-géographie, et pour les collèges, le professeur de technologie. Selon le parcours souhaité, vous pouvez également mobiliser vos collègues d'arts-plastiques, de musique ou de mathématiques... Si votre établissement est un lycée professionnel ou un CFA, il est intéressant que les formateurs soient associés au projet.

Quelle est la durée d'un projet ?

- Environ 6h pour la partie patrimoniale (rencontre avec des professionnels, visite de sites, présentation du corpus documentaire...),
 - 12 h d'atelier numérique avec un intervenant.
- Le projet ne se résume pas à ces heures d'intervention : un travail complémentaire conséquent est à réaliser en classe.

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- L'éducation à la lecture et à l'écriture hypertextuelle,
- L'éducation à l'information et aux techniques documentaires via Internet,
- L'éducation au regard et à la citoyenneté,
- Le développement de l'esprit critique,
- La découverte des métiers du patrimoine et du numérique.

Les jeunes pourront, grâce à ce travail, valider certaines compétences du B2i (brevet informatique et Internet), et valider des compétences du socle commun.

Quel coût pour l'établissement scolaire ?

Le programme est financé par la DRAC Aquitaine et le Conseil régional d'Aquitaine dans le cadre de la BnsA. Une participation de 500 € minimum est demandée à l'établissement scolaire.

À consulter...

Des ressources patrimoniales numérisées

- Banque numérique du savoir d'Aquitaine : bnsa.patrimoines.aquitaine.fr
- Fonds régional d'acquisition des bibliothèques : frab.aquitaine.fr
- Fonds régional d'acquisition des musées : fram.aquitaine.fr
- Bibliothèque numérique de la BNF : gallica.bnf.fr
- Europeana : europeana.eu

CALENDRIER

Étapes et échéances pour monter votre projet et obtenir les financements

Mai-juin : Contacter Écla pour :

- Remplir un dossier de demande de partenariat,
- Établir ensemble un budget prévisionnel,
- Être mis en relation avec la structure patrimoniale concernée afin de bâtir le projet et l'organiser.

Le projet doit être validé par le conseil d'administration de fin d'année scolaire de votre établissement.

Il doit aussi faire l'objet d'une inscription indépendante auprès de la DAAC du rectorat. Pour les collèges, se rapprocher de son Conseil général pour l'aide financière complémentaire.

27 juin : Date limite de dépôt obligatoire pour :

- Le dossier de partenariat auprès d'Écla,
- L'inscription du projet auprès de la DAAC du Rectorat.

Juillet : Commissions de sélection des projets.

Septembre : Information sur le résultat des commissions.

Si le projet est accepté :

- Une convention est signée entre Écla et l'établissement scolaire,
- Un calendrier des rencontres est défini avec la structure patrimoniale et l'intervenant numérique.

Sept.-juin :

- Déroulement du projet, suivi par les chargés de mission d'Écla et les professeurs de la DAAC.

CONTACTS

- DAAC du Rectorat
Christian Salles
Tél. 05 57 57 35 90
christian.salles@ac-bordeaux.fr

- Écla Aquitaine
Myrthis Flambeaux
Tél. 05 47 50 10 21
myrthis.flambeaux@ecla.aquitaine.fr